

Revue de la presse militaire étrangère

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft (22): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-334925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4° Le fusil Wetterli et sa comparaison avec les armes de guerre étrangères.

5° Etude de l'organisation des sociétés volontaires de tir en Suisse; améliorations à y introduire au point de vue militaire.

6° Un commandant de bataillon (de compagnie, d'escadron ou de batterie) reçoit inopinément, de l'autorité militaire, pour toutes autres instructions, l'ordre de prendre immédiatement le commandement de son corps qui se réunit le lendemain à Lausanne, et de rejoindre par le chemin le plus direct, sans utiliser les voies ferrées et à marches forcées son régiment (ou son bataillon) qui se trouve à Délémont, pour un service d'occupation des frontières en temps de guerre.

Décrire avec tous les détails comment cet officier s'y prendra pour l'exécution de l'ordre qu'il a reçu : (entrée au service, établissement des contrôles, service des rapports, solde, munitions, voitures de guerre, étapes, réquisitions de vivres et de logements, discipline et hygiène de la marche, cantonnements ou bivouacs, entrée en ligne etc).

La troupe marche sans service de sûreté.

Les mémoires doivent être remis au Président du Comité pour le 30 avril 1879. Une somme de 400 francs est mise à la disposition du Jury d'examen pour former un ou plusieurs prix.

Revue de la presse militaire étrangère.

BULLETIN DE LA RÉUNION DES OFFICIERS. — Sommaire du numéro du 9 novembre. — Cours et conférences. — Variétés : Sur la tactique de l'artillerie (suite). — Le siège de Strasbourg en 1870 (suite). — Attaque souterraine de la redoute de Grivitza à Plewna (avec figures). — Des aptitudes du cheval, son rôle dans la civilisation. — Les accessoires d'un terrain de manœuvres pour la cavalerie. — Chronique française. — Correspondance. — Bibliographie, etc.

LE SPECTATEUR MILITAIRE. — Sommaire de la livraison de novembre. — Les Anglais et les Russes dans l'Asie centrale, par Léon d'Issac. — Histoire de la guerre d'Orient (suite). — Essai d'un abrégé de la philosophie de la guerre (suite), par R. Henry. — D'Oran à l'oasis de l'Oued-Guir, par un officier supérieur. — Le *Spectateur militaire* à l'Exposition universelle. — Les armes à feu et leurs munitions à l'Exposition universelle, par Thomas Anquetil. — Chronique mensuelle.

REVUE D'ARTILLERIE. — Sommaire de la livraison d'octobre. — Historique des études faites à Calais sur les canons rayés de campagne (canons du système Olry). — Sur le mouvement des projectiles oblongs dans l'air, par le commandant Muzeau (fin). — Nouvelles expériences sur les canons Krupp de gros calibre, traduit et résumé par le capitaine A. Lucas. — Les mitrailleuses à l'exposition, par le capitaine Julliard. — Machines à monter les ceintures des projectiles (système Vavasseur), par M. G. Canet. — Machines à monter les ceintures des projectiles (système Eschger et Mesdach). — Renseignements divers. — Nécrologie. — Partie officielle.

MITTHEILUNGEN UBER GEGENSTÄNDE DES ARTILLERIE- UND GENIEWESENS. — Sommaire de la X^e livraison de 1878. Etude sur le calcul des supports, par Albin Juda, capitaine de l'Etat-major du génie. — Exercices de construction des batteries et de tir exécutés par l'artillerie I. et R. dans l'année 1878, (fin). — Essais de tir de la fabrique d'acier fondu de Frédéric Krupp sur sa place de tir de Meppen. — Essais de tir avec le canon cuirassé n° 2 Krupp de 15,5 cm. le 28 juin 1878. — Essais de canons Armstrong. — Moyen pratique pour l'évaluation de charges de dynamite. — Le vaisseau cuirassé italien le « Duilio ». — Bibliographie.

JAHRBÜCHER FÜR DIE DEUTSCHE ARMEE UND MARINE. — Sommaire du numéro de novembre 1878. — Application de l'instruction sur le tir aux exercices de grands corps de troupes. — Exigences tactiques dans l'établissement des moyens de défense en campagne. — La situation militaire de l'Europe occidentale à l'époque du passage du système féodal au système des mercenaires. — L'esprit de l'instruction militaire en Allemagne, traduit d'un article de Lowdale A. Kale, lieutenant-colonel dans le corps royal des ingénieurs de la Grande-Bretagne. — L'armée turque de Mehemet-Ali Pacha dans les combats du Lom, du 21 juillet au 2 octobre 1877, par W. v. Tysczka. — La vie du soldat dans l'ancienne armée confédérée, par J. Scheibert, major z. d. — Les dernières dispositions concernant la formation de corps de troupes de réserve en Russie. — Bibliographie. — Revue de la Presse militaire.

MEMORIAL DE INGENIEROS Y REVISTA, CIENTIFICO-MILITAR. — Sommaire du numéro du 1^{er} novembre. — Notes sur la mécanique des constructions, avec une planche (suite). — Note sur l'approvisionnement en eau de la Havane et sur les causes de l'introduction de l'eau du Vent dans l'aqueduc de Ferdinand VII (fin). — Concours de pigeons-voyageurs en Allemagne, (suite). — Le Pulsomètre. — Chronique. — Nouvelles du corps.

GALERIE MILITAR CONTAMPORANEA. — Sommaire du n^o du 1^{er} novembre. — Jacques Philippe. Nogueira Minoso, général de brigade; biographie par Gomès Percheiro. — La poudre noire (fin), par Antonio Jozè de Aranjó. — Conférences militaires (suite), par le capitaine Célestino de Souza. — Officiers inférieurs du corps des marins, par C. K. — Armée Italienne, par Abel Botelho. — Le revolver Abadie, par la direction générale de l'artillerie. — Chronique. — Expédition.

BOLETIN DE ADMINISTRACION MILITAR. — Sommaire du n^o du 6 novembre. — Nouvelles générales. — Notes sur le service des transports militaires. — Belgique : renseignements sur l'armée belge. — Chronique. — Ordres et circulaires. — Loi de remplacement dans l'armée. — Statistique. — Etat du corps de l'administration militaire.

JOURNAL OF THE ROYAL UNITED SERVICE INSTITUTION. Sommaire du n^o XCVII. Discussion sur les études navales en 1878. — L'influence des armes à chargement par la culasse sur la tactique et l'approvisionnement des munitions en campagne, par le colonel Edward Clive, des grenadiers gardes. Discussion sur ce sujet. — La meilleure méthode pour le transport des appareils de sauvetage à bord de nos vaisseaux de guerre. Discussion sur ce sujet. — Noms des membres entrés dans l'association entre le 1^{er} juillet et le 20 septembre 1878. — Supplément : Instruction sur le tir et le tir à longue portée en Autriche, en France et en Prusse, par le lieutenant Walter H. James, R. E.

CIRCULAIRES ET PIÈCES OFFICIELLES.

Du Département militaire fédéral N^o 13/73, 7 novembre 1878. — Sur la réclamation de l'autorité militaire d'un canton, que les rapports militaires ne lui sont pas communiqués pour toutes les armes, nous venons vous rappeler le mode à suivre à cet égard, adopté dans la conférence des chefs d'armes et de divisions, du 15/17 novembre 1877 et à teneur duquel ces derniers doivent indiquer au Département, en lui adressant les rapports, à qui ces rapports ou une partie de leur contenu, doivent être communiqués. C'est au Département qu'il appartient ensuite de les communiquer aux cantons, et non aux chefs d'armes et de divisions.

Afin de compléter cette mesure qui devra être strictement observée à l'avenir par tous les chefs d'armes et par tous les chefs de divisions, nous vous invitons à prendre les points ci-après comme bases de vos propositions :